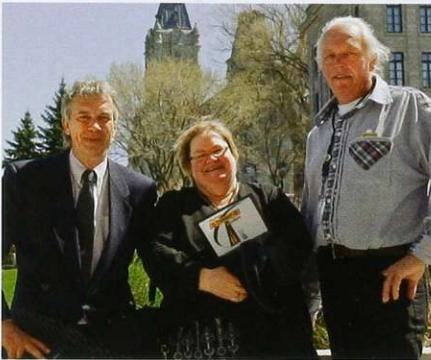


Mercredi 14 mai 2008

le quotidien du congrès

62^e Congrès

Transport scolaire Une rencontre fructueuse avec la ministre

Des représentants de la FEESP-CSN ont rencontré hier la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, pour discuter de la question du transport scolaire. La présidente de la FEESP, Ginette Guérin, le président du secteur du transport scolaire, Jacques Forgues, ainsi que le conseiller syndical, Luc Laberge, étaient satisfaits. La ministre s'est montrée très réceptive à leurs revendications, dont l'augmentation des salaires des conducteurs et des conductrices d'autobus et la mise en place d'une politique nationale de sécurité et de discipline.

sommaire

Invité	2
Reportage	3
Le congrès	4
Actualités	5
International	6
400 ^e de Québec	7
Où sortir • Mots croisés	7
Babillard	8

L'ENVIRONNEMENT, C'EST NOTRE AFFAIRE



Photos du bas : Une élève et une enseignante du cégep de Trois-Rivières ainsi qu'un syndiqué de l'entrepôt Jean-Coutu

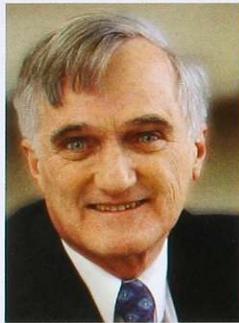
À lire en page 4

NON À LA LOGIQUE MARCHANDE EN SANTÉ

Le système de santé du Québec éprouve énormément de problèmes à desservir adéquatement la population. C'est la population du Québec qui, au Canada, déclare le plus de difficultés d'accès à des soins de routine ou à des soins immédiats lorsqu'un problème de santé surgit. La situation est sérieuse. Il ne faut pas la sous-estimer.

Deux avenues sont envisagées pour apporter des solutions : augmenter le financement et améliorer l'organisation des services. Pour chacune d'elles, certains proposent de donner plus de place au secteur privé. Ils accordent un rôle accru aux compagnies d'assurance privées dans le financement des services de santé, aux organisations privées (lire hôpitaux) et aux cliniques médicales associées (ex. : clinique RocklandMD) dans la fourniture des services de santé. Ils permettent aux médecins de pratiquer simultanément dans les secteurs public et privé.

Pourtant, les évidences scientifiques ne supportent pas, mais absolument pas, cette place à tout vent du privé dans le domaine de la santé. Les limites et les risques de l'assurance privée ont été très bien documentés par l'OCDE. La plus grande performance du privé dans la fourniture de services est contredite par des analyses systématiques des expériences de plusieurs pays en ce domaine¹. Les risques de la mixité de la pratique des médecins ont été clairement documentés par le Conseil de la santé et du bien-être. Ces propositions sont formulées comme si les intérêts du secteur privé étaient complètement absents des systèmes de soins. Pourtant, ce sont leurs intérêts qui influencent et structurent



Paul A. Lamarche, professeur titulaire au Département d'administration de la santé et chercheur au GRIS de l'Université de Montréal

possiblement le plus la dynamique actuelle des systèmes de soins. L'exemple le plus connu est celui des compagnies pharmaceutiques.

Dans le débat entourant la place du secteur privé,

quatre leçons doivent être tirées :

- Rejeter les propositions qui reposent sur l'idéalisation du privé relève de la plus grande lucidité et non de l'éteignoir et de l'immobilisme comme certains le laissent entendre.
- Le secteur privé qui conçoit la santé comme un bien marchand en vue d'un plus grand profit n'obtient que très peu d'appuis au Québec.
- Il se manifeste actuellement beaucoup d'ouverture pour expérimenter

de nouveaux modes d'organisation au Québec. Ils s'inspirent de la logique professionnelle comme dans les groupes de médecine de famille, de la logique communautaire comme dans les coopératives de santé et même de la logique publique comme chez les municipalités qui cherchent à s'impliquer davantage en santé. Ils ne s'inspirent pas de la logique marchande.

- Une préférence s'exprime clairement entre les trois valeurs présentes dans ce débat : la solidarité, la liberté de choix et la productivité. Il existe une primauté à la solidarité et même à la productivité sur la liberté de choix. Si la liberté peut être accordée sans menacer les autres valeurs, le consensus peut être obtenu rapidement. Mais, si cette liberté menace l'une ou l'autre valeur, la préférence est indéniablement accordée à la solidarité.

1. *À bas les mythes*, Ottawa, 2005 et *Le privé dans la santé: un débat sans fin ?*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, à paraître au printemps 2008.



62^e Congrès
Mercredi 14 mai 2008

le quotidien
du congrès



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-00207
© 1996 Forest Stewardship Council

Coordination: Lyne Beaulieu • Pupitre: Jacqueline Rodrigue • Rédaction: Benoit Aubry, Lyne Beaulieu, Pierre-Luc Bilodeau, Michel Crête, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Yves Lacroix, Denise Proulx, Lyle Stewart, Claire Trencia • Mise en page: Carole Archambault • Traitement des photos: Benoit Aubry • Révision: Lyne Beaulieu, Claire Trencia • Mots croisés: Sylvio Robinson • Photographies: Alain Chagnon, Michel Giroux et contributions militantes • Caricatures: Boris • Grille graphique: Carole Archambault • Impression: Les syndiqué-es CSN d'Impart-Litho, Victoriaville • Distribution: L'équipe du service d'ordre du congrès.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, 2008. Bibliothèque nationale du Canada, 2008

La cogénération ajoute de la valeur à Kruger de Bromptonville

par Denise Proulx
journaliste indépendante

photos : Alain Chagnon

Comment assurer les emplois dans le secteur des pâtes et du papier dans un contexte de morosité en matière d'approvisionnement de la ressource et d'une demande de papier journal en décroissance? Il semble que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des pâtes et du papier de Bromptonville, en Estrie, de concert avec leur employeur Joseph Kruger, ait trouvé la solution. Il s'agit du développement d'une centrale de production d'énergie électrique à partir de la biomasse produite à l'usine de Brompton et des boues d'usines d'épuration des municipalités des alentours.

Le projet de cogénération de Kruger Énergie, lancé en 2005, est actuellement en activité et rentable. L'énergie produite est vendue à Hydro-Québec et alimente aussi la sécherie des machines à papier de l'usine. « Ce qui nous distingue des autres usines de pâtes et papier et nous aide, c'est l'actuel prix du mazout lourd. Sans la chaudière de cogénération, l'usine ne serait pas viable », explique Stéphane Trempe, vice-président responsable des services. Il se réjouit qu'en conséquence, les 383 membres syndiqués peuvent dormir tranquille. En effet, le projet de cogénération a permis de moderniser les quatre chaudières existantes et les équipements de production.

Le vent dans les voiles

Mieux, ajoute Stéphane Trempe, la Kruger de Bromptonville est en phase d'expansion. L'usine vient d'obtenir un permis pour brûler les bardeaux d'asphalte, ce qui consolidera la production d'électricité à 19 mégawatts au courant de l'été tout en diminuant l'enfouissement de ces matériaux secs dans les dépotoirs. Cette énergie transitera par le réseau d'Hydro-Québec pour être vendue sur les marchés d'exportation vers les États-Unis.

D'autres projets sont en attente d'autorisation. Puisque la cogénération à partir des boues et de la biomasse produit beaucoup de cendres, Kruger négocie la possibilité de vendre ces résidus aux cimenteries, qui pourraient les ajouter à leur recette de fabrication du ciment. « Kruger est proactive et nous travaillons avec elle pour raffiner le procédé de cogénération. Le syndicat étudie les procédés et incite ses membres opérateurs à apporter des suggestions et à se perfectionner afin de demeurer à la fine pointe des connaissances de la technologie », complète le vice-président. Une alliance avec l'Université de Sherbrooke et un consortium d'investisseurs permet d'explorer d'autres avenues, comme la production d'éthanol à partir des résidus.

Le syndicat incite également ses membres à se for-

mer, afin qu'ils obtiennent des accréditations de mécanicien de machine fixe et d'opérateur de bouilloire qui les rendront aptes à œuvrer partout au Canada. « Cela n'a pas créé de nouveaux emplois, mais nous n'en avons pas perdus non plus. Ce qui, dans le contexte actuel, est très bien! », renchérit Stéphane Trempe.

Un comité paritaire de santé et de sécurité au travail

Un problème persistant vient amoindrir l'enthousiasme des syndiqué-es. Les cendres s'infiltrant partout et des odeurs nauséabondes dérangent la vie tant des travailleurs que du voisinage. Le syndicat s'est impliqué dans la création d'un comité paritaire de santé et de sécurité au travail, lequel se penche sur des méthodes pour éviter la contamination des postes de travail et pour mini-



Stéphane Trempe

miser la quantité de cendres en suspension dans l'air. « Nous cherchons à établir des liens avec les syndicats des cimenteries pour échanger et innover. Nous travaillons aussi avec les syndicats des usines en restructuration pour augmenter notre productivité. Nous avons compris qu'il faut changer nos méthodes de travail pour assurer la pérennité de l'usine », reconnaît Stéphane Trempe.



L'environnement, c'est notre affaire

Des propositions ambitieuses dans le domaine de l'environnement seront soumises aux congressistes au cours des prochains jours. Toutes les composantes du mouvement CSN seront appelées à poser des gestes concrets, dès maintenant. Pour la première fois, la CSN tenait une table ronde lors d'un congrès et c'est sur ce sujet primordial qu'elle a choisi de la tenir.

Le porte-parole Climat et énergie, chez Équiterre, Steven Guilbeault, le syndicaliste belge Thierry Demuyssière et la conseillère syndicale Isabelle Ménard y ont pris part, partageant leurs expériences, leurs expertises et leurs espoirs. Il en ressort que les syndicats non seulement peuvent, mais doivent jouer un rôle de premier plan dans la lutte pour un environnement sain. Les problèmes posés par la pollution, le gaspillage et les changements climatiques ont souvent des implications concrètes pour la qualité de vie et les conditions de travail. Par ailleurs, comme l'a souligné le délégué de la Confédération des syndicats chrétiens belge, les syndi-

cats sont souvent les mieux placés et les mieux outillés pour négocier des solutions acceptables tant pour les salarié-es que pour les entreprises et les communautés voisines.

De plus, les travailleurs ont généralement intérêt à s'occuper de ces questions : les laisser uniquement entre les mains d'entreprises aveuglées par des considérations à très court terme entraînera la plupart du temps des conséquences désastreuses pour les travailleuses, les travailleurs et leurs familles.



Au quotidien *Le Soleil* (notre photo), chez Jean-Coutu et au cégep de Trois-Rivières des projets pour l'environnement sont en cours.



À l'entrepôt Jean-Coutu



25 \$ de solidarité pour aller plus loin

Le bureau confédéral du 16 juin 2005 a adopté une résolution modifiant la politique du don de solidarité pour les syndicats en conflit ?

Cette modification visait à actualiser la politique qui existait déjà, mais qui ne correspondait plus à la réalité. Vous recevez maintenant une lettre provenant du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR) et le don sollicité est de 25 \$, et ce, après trois mois de conflit.

La solidarité CSN

Participer au don de solidarité, c'est contribuer à faire toute la différence pour l'atteinte d'un bon règlement dans un conflit. C'est la démonstration de notre solidarité envers celles et ceux qui luttent au quotidien contre les attaques des employeurs. C'est reconnaître que leur lutte peut aussi devenir la nôtre et qu'ensemble nous pouvons réussir.

Nous vous proposons d'adopter une résolution qui pourrait être la suivante :

Don de solidarité aux syndicats CSN en conflit

Attendu que le but d'un syndicat est d'améliorer les conditions de travail de ses membres par la conclusion d'une convention collective satisfaisante ;
Attendu que la grève est le moyen de pression ultime pour un syndicat afin d'atteindre ses objectifs ;
Attendu que l'argent constitue le nerf de la guerre pendant un conflit ;
Attendu que le seul fait de verser ce don a pour effet non seulement de soutenir financièrement les grévistes mais aussi de les encourager à tenir « la minute de plus » pour la victoire ;

Il est proposé par _____
appuyé par _____

Que le syndicat adhère à la politique CSN qui prévoit le versement d'un don de 25 \$ aux syndicats CSN qui sont en conflit depuis trois mois et qu'un chèque soit versé dès la réception de la demande officielle de don.

Détournement de la caisse d'assurance emploi La Cour suprême entend la CSN

La Cour suprême a entendu, hier, la CSN sur la question du détournement de la caisse de l'assurance emploi. Rappelons qu'en mai 2007, la Cour suprême rendait une décision autorisant la CSN d'appeler du jugement prononcé par la Cour d'appel du Québec, le 15 novembre 2006, dans ce dossier. Ce dernier jugement concluait que les cotisations versées au régime d'assurance emploi relevaient du pouvoir de taxation du Parlement. « Nous avons toujours rejeté cette prétention. Pour nous, l'utilisation de ces cotisations à d'autres fins que le versement de prestations aux assurés est inconstitutionnelle, et c'est ce que nous ferons valoir devant la Cour suprême », d'expliquer Roger Valois, vice-président de la CSN.

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'assurance-emploi et de la mise en place, par le législateur, d'un mécanisme

de fixation du taux de cotisation permettant au gouvernement d'utiliser les cotisations d'assurance emploi pour garnir ses coffres, la CSN a entrepris un recours en



En octobre 2007, des sans-emploi ont marché de Montréal à Ottawa pour revendiquer des modifications substantielles au programme d'assurance emploi.

jugement déclaratoire pour, notamment, faire déclarer cette pratique illégale et la faire cesser. Chaque année, depuis 1996, le gouvernement fédéral fixe le taux de cotisation d'assurance emploi non pas en

fonction des besoins du régime, mais en se basant sur ses besoins financiers.

Depuis 1996, ce sont plus de 54 milliards de dollars de cotisations qui ont été détournés de l'assurance emploi et utilisés par le gouvernement fédéral comme s'il s'agissait d'impôts prélevés à des fins générales. Ce détournement de fonds est d'autant plus odieux qu'il a été réalisé au détriment de la couverture des travailleuses et des travailleurs assurés, puisque moins de 50 % des chômeuses et des chômeurs ont droit à des prestations, alors qu'en 1989, 83 % y avaient droit.

« Nous avons demandé à la Cour suprême de statuer sur la finalité sociale de ce programme, qui a été dénaturé pour en faire un instrument fiscal », de dénoncer Roger Valois.

Votre syndicat ou votre employeur pose-t-il des gestes en faveur de l'environnement ?



Robert Saint-Louis, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Commission scolaire des Laurentides

« Moi, je travaille à la Commission scolaire des Laurentides. Oui, mon employeur a pris

le virage vert en utilisant des produits biodégradables pour tous les produits sanitaires de l'entretien ménager. En tant que syndicat aussi, dans la plupart de nos écoles primaires, on a aussi pris le virage vert. C'est-à-dire que les élèves, avec la participation du personnel, font du compostage dans leurs écoles. »



Marc Corriveau, Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Crabtree

« Il y a deux types d'initiatives qui ont été prises dans l'usine depuis une dizaine d'années. Il y a celles

de l'employeur, qui lui ont permis d'augmenter ses rendements. C'est le cas avec la récupération de vapeur et le désencrage. Mais un grand nombre de mesures ont été entreprises par les travailleurs. Ainsi, lorsque des mandrins de 100 pouces cassaient, on les jetait aux déchets. Maintenant, on les coupe en 70 pouces pour les revendre à d'autres usines Kruger. On recycle quotidiennement des tonnes de broches de métal et de carton en plus des piles de lampes de poche que nos nombreux ajusteurs utilisent. Ces initiatives ne sont qu'un début, on a proposé un plan environnemental complet à nos employeurs. »



Guignard Elina, Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CSSS Sud-Ouest Verdun

« Dans les CHSLD, sur chaque étage, il y a des bacs de récupération pour le papier,

le métal, le plastique et le verre, et il y a une compagnie qui les récupère toutes les deux ou trois semaines. L'avantage aussi, c'est que le fait de récupérer diminue les coûts relatifs aux déchets. On a calculé que pour un CHSLD, on génère une économie équivalente au salaire d'un préposé à l'entretien. Avec l'économie qu'on a faite, on a pu créer un poste de préposé-e à l'entretien ménager. »



Entre la CSN et la CUT, des liens tissés serrés

Les liens entre la CSN et la CUT remontent à plus de 25 ans... Avant même que la CUT ne devienne la CUT, la CSN appuyait déjà ce mouvement en émergence. Leur relation a débordé les frontières du syndicalisme au sens strict. Elle a mené à la mise sur pied de l'Agence de développement solidaire (ADS) et de *Ecosol*, une coopérative de crédit et d'économie solidaire.

par France Désaulniers

Le 28 mai, les syndicats brésiliens, toutes centrales confondues, organisent une grande mobilisation nationale. Trois éléments sont au cœur des revendications.

« Tout d'abord, indique Antonio Carlos Spis, notre demande vise à réduire le temps de travail. Selon la constitution, la semaine de travail est de 44 heures. Nous voulons la ramener à 40. Nous estimons que cette mesure permettrait d'intégrer deux millions de travailleuses et de travailleurs au marché du travail. »

Les autres éléments qui les mobilisent, c'est une demande pressante pour que le gouvernement entérine deux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce sont la convention 151, concernant les relations de travail dans la fonction publique (incluant droits de négociation et de grève), et la recommandation 158, qui traite de la cessation de la relation de travail à l'initiative de l'employeur.

« Cette mobilisation aura lieu dans toutes les capitales des États. Nous avons aussi développé une stratégie pour sensibiliser la population à ces questions, poursuit le camarade Spis. Il faut faire valoir auprès du gouvernement la voix des travailleurs. »

Des outils collectifs CSN inspirants

Ari Aloraldo do Nascimento indique que l'ADS a été créée à la suite d'une réflexion menée par la CUT à la fin des années 1980. Un grand nombre de travailleurs avaient perdu leur emploi à cause de la mondialisation et des politiques néolibérales. Qu'arrivait-il avec ces milliers de

travailleurs qui se retrouvaient sans emploi ? La CUT a senti le besoin de mettre sur pied un organisme pour dialoguer avec tous ceux qui étaient sans emploi. Cela a amené à la reprise d'entreprises en faillite, à l'organisation des travailleurs en coopératives et à la gestion coopérative. Depuis 1999, ce sont près de 300 coopératives qui ont vu le jour grâce à l'ADS. « Nous recevons beaucoup de demandes, mais nos critères de sélection sont rigoureux. Ces sont les principes qui guident la CUT : autonomie, autosuffisance, respect de l'environnement... »

La CSN, un partenaire capital

De nombreux projets de formation, la question de l'équité sociale et de la condition féminine ont été au cœur des échanges entre les deux organisations. Gilmar Carneiro mentionne également l'appui de

l'ACDI et de l'Agence brésilienne de coopération (ABC) qui accompagnent le projet de partenariat. « Nous voulons créer un conglomérat similaire à celui de la CSN avec Fondation, Filaction, DSI... »

Il rappelle que le Québec a connu une révolution tranquille, alors que le Brésil vivait sous une dictature militaire. L'apprentissage a été intense au Québec sur les questions de citoyenneté, de démocratie, de participation sociale. Toutes ces questions sont apparues vers 1985 au Brésil, il y avait 20 ans à rattraper.

« Les échanges avec le Québec et le Brésil nous ont permis de voir qu'il était possible de bâtir un système financier et coopératif. L'impact est immense. Les outils collectifs de la CSN sont inspirants. »

Parions que cette coopération durera encore longtemps !



Gilmar Carneiro est président de Ecosol, Carlos SPIS est membre de la coordination nationale de la Central Unica dos Trabalhadores (CUT) du Brésil et Ari Aloraldo do Nascimento est coordonnateur général de l'ADS.

La traite des fourrures et la quête de l'aventure

par Roger Deslauriers

Dès 1608, la première activité économique à se développer à Québec fut la traite des fourrures. C'est, avant tout, la peau de castor, en raison d'échanges inégaux avec les Premières Nations, qui fit s'enrichir les commerçants français. Les coureurs des bois, qui assuraient ces échanges, vivaient parmi eux, adoptaient leurs mœurs et souvent y prenaient femme ou maîtresse. Ils étaient en réalité des marchands itinérants et plusieurs d'entre eux exerçaient leur commerce illégalement. Mais cette proximité avec les Premières Nations fit que la langue véhiculaire entre Européens et Amérindiens devint rapidement le français dans la plus grande partie de l'Amérique du Nord.

Les coureurs des bois représentaient également un réservoir d'interprètes (français–langues amérindiennes) qu'on recherchait sur tout le continent.



Les sources ayant servi à composer cette capsule viennent de travaux universitaires en histoire, mais aussi de textes publiés sur la toile informatique, que nous nous sommes efforcés d'utiliser avec le discernement nécessaire.

MOTS CROISÉS

À gagner, tous les jours 10 t-shirts ou ensembles d'aimants Leucan.

	1	2	3	4	5
1					
2					
3					
4				■	
5					

Horizontal

- Écolos.
- Fut puni.
- Il y en a plusieurs de la CSN dans la salle.
- Encouragement espagnol.
- Genre.

Vertical

- Roulent pour la planète.
- Vert.
- Il est à la table en avant.
- Temps partiel occasionnel.
- Tamise.

Solution de la grille n° 2

	1	2	3	4	5
1	F	O	R	E	R
2	O	U	R	D	I
3	R	B	■	I	D
4	E	L	I	T	E
5	T	I	R	E	S

Apportez vos réponses à Claire à la salle 206AB.

Où sortir...

Des musées incontournables

Il n'y a pas que le Musée national des beaux-arts et le Musée de la civilisation qui sont dignes d'intérêt à Québec. Oh, que non ! En fait, il existe des dizaines d'endroits où des pans d'histoire ne demandent qu'à se livrer, comme autant de témoins du passé. N'en reprenez que deux, aujourd'hui : le musée du Bon-Pasteur, situé au 14, rue Couillard, dans le Vieux-Québec, et le musée de l'Amérique française (dans le séminaire fondé en 1663), sis au 2, côte de la Fabrique, juste à côté de la basilique. Érigé dans un bâtiment datant de 1878, le premier relate la mission des religieuses auprès des femmes exclues (filles-mères) et de leur progéniture, dans un décor et un ameublement authentiques. Émouvant ! Le second présente de véritables trésors, en plus de l'exposition actuelle portant sur les huguenots de la Nouvelle-France. Vous ne serez pas déçus.



Chansonniers

Ce soir, pourquoi ne pas sortir dans un bar de chansonniers ? À Québec, vous avez d'ailleurs l'embaras du choix. Voici nos suggestions.

Les Yeux bleus

1117-1/2, rue Saint-Jean

Situé dans le Vieux-Québec, le lieu n'est pas vaste, mais la promiscuité crée une ambiance chaleureuse. Ne cherchez pas Les Yeux bleus en façade de la rue Saint-Jean. C'est en franchissant un portail qui donne sur une cour intérieure que vous découvrirez l'établissement tout au fond.

Les Voûtes Napoléon

680, Grande-Allée Est

Situé au sous-sol du restaurant Bonaparte, ce petit bar chansonnier est situé dans un bel immeuble de pierres qui date de 1830. Les spectacles débutent généralement à 21 h 30. Arrivez tôt pour avoir une table.

OSONS ÊTRE LA RELÈVE

Aujourd'hui le stand du hall principal au niveau 4 sera pris d'assaut par le comité des jeunes de la CSN. Vous y verrez une exposition de photos des deux derniers rassemblements, tenus à l'automne 2007 et au printemps 2006.

Un souper est également organisé à 20 h à la Vieille maison du spaghetti sur la Grande-Allée. Pour réserver votre place, laissez votre nom au stand. La soirée se prolongera dans un bar avoisinant, où tous les jeunes de cœur sont invités à venir rejoindre la relève



DES COORDONNÉES UTILES

Il est possible de vous transmettre un message téléphonique au : **418 649-5247.**

Vous pouvez aussi recevoir, un courriel à : **congrès2008@csn.qc.ca.**

Pour récupérer vos missives : **le centre des messages** au niveau 2, face au stand du service d'ordre.

CLÉS USB

Au tour de Fondation Mercredi, jeudi et vendredi, en vous rendant au stand de Fondation, situé au foyer du niveau 4, vous pourrez participer à un tirage vous permettant de gagner une clé USB. Ce sont 25 clés USB qui seront distribuées ces trois jours.

ET LES GAGNANTS DU STAND ENTRAIDE SONT...

François Villeneuve, Yannick Rondeau, Stéphane Rinfret, Louise Baribeau, Jacques de Chantal et Élise Melançon sont les gagnantes et les gagnants du tirage de mardi au stand du réseau d'entraide. Vous pouvez réclamer votre prix au stand du service d'ordre situé sous l'escalier mécanique au niveau 2.

OBJET DE SOLIDARITÉ : OSEZ DONC !



Pas moins de 1100 délégué-es se sont procuré l'objet de solidarité, vendu dans le but d'appuyer nos grévistes. Pour 10 \$, vous obtenez de délicieux produits équitables, une barre de chocolat noir avec ou sans zeste d'orange et une boîte de thé vert ou Earl Grey. Il n'est pas trop tard pour poser ce geste de fraternité engagé ; il suffit de vous arrêter devant le stand, situé au 4^e niveau, où vous passez plusieurs fois par jour. Mais n'attendez pas trop ; quelqu'un attend peut-être que vous lui remettiez ce beau petit cadeau !

OSER AU FÉMININ

Jeudi, le comité des femmes de la CSN s'installera au stand du hall principal au niveau 4 sur le thème *Oser au féminin*.

On vous demandera de répondre à un questionnaire sur les aspects de la condition féminine et il y aura un tirage et d'autres surprises. Une projection d'un diaporama vous fera connaître quelles ont été les réalisations et les différentes implications des membres du réseau de la condition féminine pour ces trois dernières années. Toutes et tous sont invités !

ASSEMBLÉE TRIENNALE



BÂTIRENTE
— Régimes de retraite collectifs —

L'assemblée triennale de Bâtirente aura lieu jeudi. L'assemblée, qui se déroulera en présence du président du Comité syndical national de retraite Bâtirente inc., M. Pierre Patry, se tiendra à la salle 204B et débutera vers 19 heures, peu de temps après l'ajournement du congrès. En plus de recevoir le rapport du comité Bâtirente, les délégué-es seront appelés à élire trois des six administrateurs représentant les groupes. Tous les groupes Bâtirente sont invités à être représentés à cette assemblée. Un léger goûter sera servi.

LA CSN FAIT SON CINÉMA

Comme ces deux derniers jours, à 8 h 45 dans la grande salle du congrès (la plénière), c'est

l'heure du reportage vidéo. Cette fois-ci, des travailleuses et des travailleurs qui se sont joints à la CSN durant ces trois dernières années nous parleront de leur démarche de syndicalisation. Ça vaut la peine d'arriver plus tôt ! Vous l'avez manqué ? Une reprise est prévue à 14 h 15.

